FORMULAIRE D'INSCRIPTION – MODELE B

VALABLE POUR LES TRAVAILLEURS NON-SALARIES DE L'INSTITUTION

Catalogue de formation 2017 - 2018

L'Employeur

Nom de l'employeur (ASBL…) : .....

Nom du service : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... **Fax :** .....

Personne représentant l'employeur ..... **Fonction** .....

Personne de contact : (pour les formations) ..... **Fonction:** .....

Courriel : .....

N° d'immatriculation ONSS (à renseigner obligatoirement) - - - | - - - - - - - - | - -

Inscrit le Travailleur non salarié[1]

Nom : En majuscule ..... **Prénom :** .....

GSM : ..... **Courriel :** .....

Statut[1] : ----------

Temps de travail :
- ☐ temps plein
- ☐ < temps plein et > mi-temps
- ☐ mi-temps ☐ < mi-temps

Fonction :
- ☐ Accueillant
- ☐ Animateur
- ☐ Assistant Social
- ☐ Coordinateur
- ☐ Directeur
- ☐ Educateur
- ☐ Formateur
- ☐ Infirmier
- ☐ Psychologue
- ☐ Puériculteur
- ☐ Responsable
- ☐ Secrétaire
- ☐ Autre (précisez) : ----------

Diplôme :
- ☐ Inférieur au CESI / CESDD: certificat d'enseignement secondaire inférieur / 2ième degré
- ☐ Egal au CESI / CESDD
- ☐ Egal au CESS : certificat d'enseignement secondaire supérieur
- ☐ Supérieur - type court
- ☐ Supérieur - type long

Genre : ☐ F ☐ M **Date de naissance:** ..... **Date entrée dans le service :** .....

Avez-vous une aptitude au travail réduite (exemple : situation de handicap, reprise du travail suite à invalidité après accident de travail, maladie professionnelle) ? ☐ non - ☐ oui

Domicile : ☐ BXL - ☐ RW - ☐ FL - ☐ Hors BE **Nationalité:** ☐ BE - ☐ UE – ☐ Hors UE

A la Formation

Code	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Dates

Motivation de l'inscription à la formation alors que le travailleur n'est pas salarié de l'institution
(Quelles sont les tâches prises en charge par le travailleur? Quelle participation aux activités de l'objet social de l'institution?) :

Nous avons pris connaissance des conditions générales, du contenu de la formation, du public cible et des prérequis éventuels.

Date Cachet Signature employeur Signature travailleur

Conditions générales:

[1]Sont repris parmi les travailleurs non-salariés : les personnes qui travaillent au sein de l'institution mais qui ne sont pas rémunérées par celle-ci (bénévole, personnel communal, stagiaire, article 60, article 17, détaché pédagogique, indépendant…). L'accès au catalogue est réservé aux personnes qui participent aux activités de l'objet social de l'institution, et non en fonction de leur statut, par exemple celui d'administrateur bénévole.
Ces inscriptions engendrent un coût de 75 €/jour/personne. La facture vous sera adressée dès la validation du formulaire d'inscription.
En cas de désistement, il est demandé d'avertir l'APEF le plus rapidement possible par écrit, et d'en expliciter les motifs. Les absences injustifiées ou sans motif valable ainsi que les désistements tardifs pourront entraîner le refus de nouvelles inscriptions.
Pour que cette inscription soit valide, tous les champs de ce formulaire doivent être complétés. Une facture vous sera adressée 21 jours avant la formation, uniquement s'il reste des places disponibles. Le paiement doit être effectué avant la formation.
L'accès à la formation pourra être refusé si le participant n'est pas en ordre de paiement. Les travailleurs salariés restent prioritaires.